

**Salon Solutions Ressources humaines :
Frédérique Jamet, experte en RGPD, sensibilise à la protection des
données personnelles grâce à des produits ludiques et originaux**

C'est avec une clé USB documentée et sécurisée et un tapis de souris ludique sous forme de l'indémontable vinyle, que Frédérique Jamet, gérante et fondatrice de la société RGPD Solution Clé en main basée à Meyreuil (13) entend bien réconcilier les entreprises et organisations avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). La chef d'entreprise présentera pour la première fois ses produits et partagera sa vision de la protection des données personnelles au Salon Ressources Humaines qui se tiendra à Paris les 21,22, 23 Mars, Porte de Versailles.

« J'ai voulu démystifier le RGPD, le démocratiser en proposant des outils simples pour que chaque organisation puisse se mettre en conformité », explique celle qui a conçu un kit avec des outils personnalisés (plan d'actions, diagnostic 360°...), des documents types et vidéos. Ils sont stockés en sécurité dans une clé certifiée par l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information). « On ne plaisante pas avec la protection des données personnelles. », ironise la dirigeante qui a aussi imaginé un tapis de souris qui peut être distribué à tous les salariés d'une entité. Il reprend les 8 principes fondamentaux à respecter pour être en conformité avec le RGPD. Enfin, Frédérique Jamet vient de lancer un site e-commerce dédié : avenuedurgpd.com. »

« Pour beaucoup de dirigeants, le RGPD est une complexité et une contrainte administrative de plus. », analyse t-elle. C'est avant tout un cadre qui nous protège tous, en tant que citoyens, en sensibilisant et responsabilisant ceux qui collectent et gèrent les données personnelles. », plaide celle qui est titulaire de la certification Data Protection Officer de l'Afnor accordée par la CNIL. « Le RGPD est un formidable levier de développement pour les entreprises. C'est l'occasion de repenser leur organisation à 360°. Sa mise en œuvre est l'opportunité de revoir leurs process, d'anticiper les risques notamment liés à la cybercriminalité, de se protéger des violations de données. C'est un avantage concurrentiel qui démontre le sérieux d'une entreprise à ses donneurs d'ordre, fournisseurs, clients et salariés.

Le risque est omniprésent chez les professions libérales, start up, TPE, PME, associations qui collectent par besoin, ou habitude des documents justificatifs en tous genres (carte d'identité, passeport, carte mutuelle, attestation CPAM, ...) et les conservent un temps indéterminé dans leur messagerie électronique ou en accès facilité sur un bureau mal rangé. Cette méconnaissance des risques fait la joie des hackers, et autres usurpateurs d'identité qui n'hésitent pas à faire des achats ou prêts à la consommation au nom de leurs victimes ! On ne doit pas être négligent avec des données qui ne nous appartiennent pas. », clame t-elle.

L'expertise de Frédérique Jamet a déjà convaincu plus de 150 organisations dont des grands groupes et des collectivités territoriales.

Entré en vigueur le 25 mai 2018 dans toute l'Union européenne, le RGPD a instauré un nouveau cadre juridique pour la protection des données personnelles. Il s'applique à toute organisation, publique et privée, qui traite des données personnelles pour son compte ou non, dès lors : qu'elle est établie sur le territoire de l'Union européenne, ou que son activité cible directement des résidents européens.

Retrouvez Frédérique Jamet de RGPD Solution Clé en main, du 21 au 23 Mars, emplacement A23, au Salon Ressources Humaines – Porte de Versailles.

Contact presse :



Frédérique Jamet
Experte RGPD – Avenue du RGPD
commercial@avenuedurgpd.com
tél : 06.46.10.79.67